



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

UNEDIC

Question écrite n° 116985

Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le Premier ministre sur le scandale des escroqueries à l'UNEDIC. Il lui demande, en coordination avec les ministres concernés, la suite qu'il envisage de réserver aux propositions d'un récent rapport parlementaire proposant d'autoriser le croisement des informations entre les différents services sociaux et d'instaurer un devoir d'alerte des greffes des tribunaux en cas d'anomalies. Ce sont des mesures de simple bon sens qui seraient efficaces et dissuasives.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116985

Rubrique : Chômage : indemnisation

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 2007, page 943